

16 juillet 2018

Commune  
de TREBEURDEN

Etude préalable pour l'aménagement du centre-bourg



# REUNION PUBLIQUE

## Présentation de la démarche de concertation

**Maîtrise d'ouvrage**  
Mairie de Trébeurden  
7 Rue des Plages  
22560 TREBEURDEN



**Maître d'œuvre**

Architecture Dunet et Associés  
Agence de St Briec  
6 rue du Combat des trente  
22000 SAINT-BRIEUC  
Tél. 02 96 60 41 10  
Courriel : [architecture.ada@orange.fr](mailto:architecture.ada@orange.fr)



**Maître d'œuvre mandataire**

A3 PAYSAGE  
Architecte Paysagiste DPLG  
330, Rue Joséphine PENCALET  
29200 BREST  
Tél. 02 98 38 03 03

Courriel : [contact@a3-paysage.fr](mailto:contact@a3-paysage.fr)  
[www.a3paysage.com](http://www.a3paysage.com)





# 1. CONTEXTE



Le centre-bourg de Trébeurden : un des trois grands pôles de la commune (avec Tresmeur et Crech Hery).

Pôle privilégié des équipements administratifs et culturels, des services et commerces.

Constat : besoin d'une réflexion approfondie sur le logement (logements sociaux, objectif PLH 30 logements/an), la pertinence des nouveaux commerces et la création d'espaces pour manifestations en plein-air, l'aménagement des espaces publics.

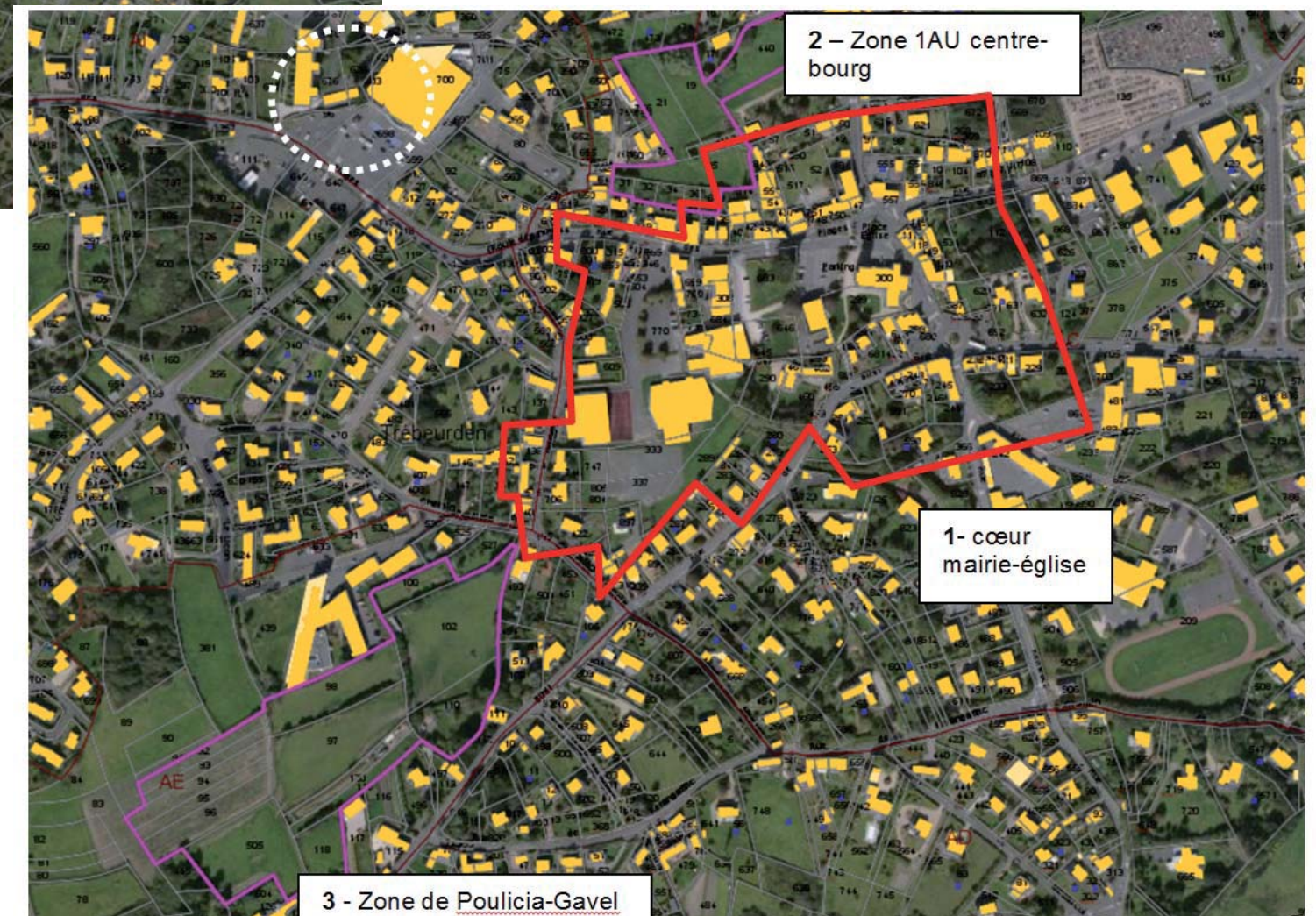
Groupement d'étude pour réaliser cette étude :

- A3 Paysage \* Urbanisme architecture et paysage
- Architecture Dunet et Associés \* Architecte

Une étude multi-périmètres :

- Première approche sur un périmètre élargie du centre-bourg
- Approche détaillée sur trois secteurs stratégiques avec des potentiels et des enjeux différents mais complémentaires les uns des autres.

➡ Premier pas et accompagnement de l'étude préalable : la démarche de concertation





### Les objectifs

L'élaboration de la programmation urbaine et des projets d'aménagements doit s'appuyer sur une vision partagée de l'évolution de la commune et des éléments d'analyse qui structurent son évolution passée et à venir.

Il est primordial de faire participer à ce projet le plus grand nombre d'acteurs pour :

- \* **Capitaliser l'ensemble des connaissances** disponibles en termes de pratiques et d'usages,
- \* **Faire remonter des forces de propositions** de développement et d'aménagement,
- \* **Entendre l'ensemble des «versions»** qu'elles soient minoritaires ou majoritaires et qui catégorisent chaque groupe d'acteurs,
- \* **Identifier précisément les zones de conflits inévitables** qu'ils soient d'intérêt ou d'usages.
- \* **Faire s'approprier le projet de l'aménagement futur** par tous les acteurs

### Tous acteurs du territoire

Le processus de concertation permet de partager et de croiser les regards de l'ensemble des acteurs du territoire de la commune :

- \* Les habitants qui vivent et travaillent sur le territoire,
- \* Les gestionnaires-experts directs (élus, techniciens municipaux...) et indirects (acteurs économiques, associations, DDTM, ABF...).
- \* Les experts qui apportent leurs regards techniques (paysagistes, architectes, géographes, ...)

### Le déroulement de la concertation

- \* Echanges avec les services techniques, les gestionnaires et au sein du comité de pilotage,
- \* Ateliers participatifs au démarrage de l'étude, puis réunions de travail avec des représentants des différents acteurs,
- \* Restitution via réunions publiques.

**La formule des Ateliers, initiée par la démarche AEU de l'ADEME, est à la fois un temps de réflexion, d'échange et de partage, et de forces de proposition et d'orientation des choix d'aménagement et de développement pour une commune.**

## Methodologie

### Un groupe de travail, représentatif et diversifié

La méthodologie repose sur la construction d'un groupe de travail qui soit représentatif de la population concernée par le projet d'aménagement : « habitants + commerçants + associations + professions libérales... ».

#### La balade urbaine : initier le dialogue

Lundi 23 juillet 2018 10h00-12h00 : Déambulation commentée dans le secteur d'étude pour un temps de découverte et d'échanges. Cette balade permet d'initier le travail en atelier et de toucher un public large y compris dans les personnes de passage ou qui ne sont pas là à l'année.

#### Les ateliers de travail, d'échange et de partage

1<sup>ère</sup> atelier (Samedi 15 septembre 2018 10h00-12h00) : travail sur l'identité du bourg, ses points forts, ses faiblesses (photolangage et thèmes prioritaires avec méthode des 'post-its')

2<sup>ème</sup> atelier (Samedi 29 septembre 2018 10h00-12h00) : travail sur plan **Dessinez votre centre-bourg 'idéal'**

IMPORTANT : LES ATELIERS PARTICIPATIFS SE FONT SANS LA PRESENCE DES ELUS AFIN DE NE PAS DEVIER DU SUJET ET DE LIBERER LES COMMENTAIRES.

A travers des Ateliers nous insistons sur la transversalité des regards et des usages pour mieux se 'retrouver' et faire consensus.

#### Restitution

L'atelier animé par A3 Paysage sera suivie d'un compte rendu établi par le bureau d'études et validé par la maîtrise d'ouvrage puis transmis aux personnes associées à la concertation qui le désirent, les résultats seront également présentés en réunion publique.